



REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune Nouvelle de PACY-sur-EURE

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mardi 23 mars 2021

Le vingt-trois mars deux mil vingt et un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de PACY-SUR-EURE, convoqué en date du 16 mars 2021, s'est réuni à la salle Gouesnard, Route de Dreux – Saint-Aquilin-de-Pacy à Pacy-sur-Eure, sous la présidence de Monsieur Yves LELOUTRE, Maire.

Etaient présents : Yves LELOUTRE, Christian LE DENMAT, Bruno VAUTIER, Pascal LEHONGRE, Frédérique ROMAN, Alain DUVAL, Céline MIRAUX, Hugues PERROT, Carole NOEL, Julien CANIN, Valérie BOUGAULT, Véronique SERVANT, Benoît BROCHETON, Michel GARNIER, Françoise AUGUSTE, Philippe LEBRETON, Laurence MOURGUES, David GUICHARD, Stéphane BAUDOIN, Christophe BOUDEWEEL, Yann DUPOND, Charlotte CRAMOISAN, Lydie CASELLI, Benoît METAYER, Corinne FISCHER, Claire PETRY, Guillaume HUREL, Armelle MAROILLEZ, Louise THOMAS, Maëlle COUANAU, Marlene JÉGU, Benjamin BOUGEANT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Isabelle MACÉ.

Pouvoirs :

Aucun.

Corinne FISCHER a été élue secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 31 (dont 0 pouvoir). Madame Maëlle COUANAU ne prend pas part au vote.

Objet : Tarifs publics pour l'année 2021. (Rapport 19-2021)

Objet : Tarifs publics pour l'année 2021. (Rapport 19-2021)
RAPPORTEUR : Yves LELOUTRE

Le Conseil Municipal,

La présente délibération a pour objectif la révision des tarifs publics sur l'exercice 2021. Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2021, sauf pour les tarifs des concessions suite aux suppressions par l'Etat des taxes funéraires.

TARIFS GARDERIE
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} septembre 2021)

<u>GARDERIE : année scolaire 2021/2022</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Matin et soir (par mois) Pacy	37,00 €	37,00 €
Matin et soir (par mois) - Extérieurs Pacy	45,50 €	45,50 €
Matin (par mois) Pacy	15,80 €	15,80 €
Matin (par mois) - Extérieurs Pacy	19,60 €	19,60 €
Soir (par mois) - Pacy	22,80 €	22,80 €
Soir (par mois) - Extérieurs Pacy	25,40 €	25,40 €
Exception pour retard à l'école	19,00 €	19,00 €
Tarif exceptionnel par matin ou par soir (jusqu'à une facturation par semaine - au-delà, le forfait s'applique) - Pacy	5,10 €	5,10 €
Tarif exceptionnel par matin ou par soir - (jusqu'à une facturation par semaine - au-delà, le forfait s'applique) Extérieurs Pacy	7,10 €	7,10 €

Pour les forfaits mensuels énumérés dans le tableau ci-dessus, la facturation sera réalisée au prorata du nombre de jours d'école dans le mois en prenant en compte les jours de vacances scolaires, qui ne seront pas facturés. Un jour férié en dehors des vacances scolaires sera facturé.

Objet : Tarifs publics pour l'année 2021. (Rapport 19-2021)

TARIFS PERISCOLAIRE (ex SNA)
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} septembre 2021)

<u>Périscolaire : année scolaire 2021/2022</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Matin et soir (avec goûter) (par mois) - Pacy	71,00 €	71,00 €
Matin et soir (avec goûter) (par mois) - Extérieurs Pacy	83,00 €	83,00 €
Matin (par mois) - Pacy	28,50 €	28,50 €
Matin (par mois) – Extérieurs Pacy	32,50 €	32,50 €
Soir (par mois) (avec goûter) - Pacy	45,50 €	45,50 €
Soir (par mois) (avec goûter) – Extérieurs Pacy	49,80 €	49,80 €
Tarif exceptionnel par matin ou par soir (jusqu'à une facturation par semaine - au-delà, le forfait s'applique) - Pacy	5,10 €	5,10 €
Tarif exceptionnel par matin ou par soir - (jusqu'à une facturation par semaine - au-delà, le forfait s'applique) Extérieurs Pacy	7,10 €	7,10 €
Stage d'activités du soir - Pacy	3,05 €	3,05 €
Stage d'activités du soir - Extérieurs Pacy	4,05 €	4,05 €
Pénalité pour retard à l'école (par retard)	19,00 €	19,00 €
Tarif forfaitaire du midi par repas et par enfant. Ce montant est facturé par la commune de Pacy aux usagers et compris dans le tarif de la cantine.	0,05 €	0,05 €

Pour les forfaits mensuels énumérés dans le tableau ci-dessus, la facturation sera réalisée au prorata du nombre de jours d'école dans le mois en prenant en compte les jours de vacances scolaires, qui ne seront pas facturés. Un jour férié en dehors des vacances scolaires sera facturé.

TARIFS RESTAURANT MUNICIPAL
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} septembre 2021)

<u>RESTAURANT MUNICIPAL : Année scolaire 2021/2022</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Repas enfant ou adulte - Pacy	3,30 €	3,30 €
Repas enfant ou adulte - Extérieurs Pacy	3,80 €	3,80 €
Personne en stage	3,80 €	3,80 €
Visiteur	6,45 €	6,45 €
Repas centre aéré SNA	3,40 €	3,40 €
Repas temps du midi	0,05 €	0,05 €

Le montant à facturer sera un forfait mensuel basé sur le nombre de jours d'école dans le mois multiplié par le tarif du repas applicable, selon le tableau ci-dessus.

**Objet : Tarifs publics pour l'année 2021.
 (Rapport 19-2021)**

TARIFS SCOLAIRES
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} septembre 2021)

<u>Tarifs scolaires : année scolaire 2021/2022</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Fournitures scolaires	53,00 €	53,00 €
Ecoles Dulong, Coignard et les Hérons		
Participation élémentaire - Extérieurs Pacy	590,00 €	590,00 €
Participation maternelle - Extérieurs Pacy	1070,00 €	1070,00 €
Participation classe de perfectionnement - Extérieurs Pacy	930,00 €	930,00 €
Ecole Louis Duguay		
Participation élémentaire - Extérieurs Pacy	1 225,00 €	1 225,00 €
Participation maternelle - Extérieurs Pacy	1 390,00 €	1 390,00 €

TARIFS CIMETIERES : PACY-SUR-EURE et SAINT AQUILIN
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2021)

<u>CIMETIERE : tarifs 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Concession trentenaire ou renouvellement	195,00 €	207,00 €
Concession cinquantenaire ou renouvellement	425,00 €	451,00 €
<i>Caveau provisoire</i> : frais d'ouverture	10,00 €	10,00 €
<i>Caveau provisoire</i> : par jour d'occupation	1,40 €	1,40 €
Columbarium (30 ans)	1 055,00 €	1 119,00 €
Columbarium renouvellement pour 30 ans	325,00 €	345,00 €
Caveaux 2 places avec concession 50 ans	1 630,00 €	1 729,00 €
Caveaux 3 places avec concession 50 ans	2 090,00 €	2 217,00 €
Fourniture de plaque pour dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	110,00€	110,00€
Vacation de police	23,50 €	23,50 €

La Commune pouvant reprendre des caveaux déjà construits, elle pourra alors les revendre à la moitié du tarif en cours d'application, déduction faite du coût de la concession.

**Objet : Tarifs publics pour l'année 2021.
 (Rapport 19-2021)**

TARIFS SALLES COMMUNALES : PACY-SUR-EURE
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2021)

<u>SALLES COMMUNALES sur PACY : 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Caution toutes salles communales	1 320,00 €	1 320,00 €
Centre socio culturel n°1 par jour	155,00 €	155,00 €
Centre socio culturel n°2 par jour	155,00 €	155,00 €
Centre socio culturel n°3 par jour	215,00 €	215,00 €
Centre socio culturel : toutes les salles par jour	325,00 €	325,00 €
Centre socio culturel : bureau de permanence pour les professionnels par demie journée	31,00 €	31,00 €
Leclerc par jour salle seule	315,00 €	315,00 €
Leclerc par jour avec cuisine	400,00 €	400,00 €
Salle Dufay - réunion par jour	66,00 €	66,00 €
Salle Dufay par jour avec cuisine	115,00 €	115,00 €
Salle du COSEC (gymnase) par jour	155,00 €	155,00 €
Salle Dominique SOUILLARD par jour	50,00 €	50,00 €
Plancher par jour	50,00 €	50,00 €

Le tarif à appliquer est celui qui est en cours de validité au moment de la réservation de la salle.

TARIFS SALLES COMMUNALES : SAINT-AQUILIN-DE-PACY
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2021)

<u>SALLES COMMUNALES sur ST AQUILIN : 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Location Salle Gouesnard pour le week-end		
Aux particuliers, habitants de Pacy sur Eure	630,00 €	630,00 €
Aux professionnels	780,00 €	780,00 €
Aux associations locales	355,00 €	355,00 €
Location de la salle Gouesnard pour une journée, pour diverses manifestations, sans nuisances sonores		
Lundi, mardi, mercredi ou jeudi	325,00 €	325,00 €
Vendredi, samedi ou dimanche	425,00 €	425,00 €
Location de la salle Gouesnard pour une demie journée, sans la cuisine, pour assemblée générale ou réunion plénière		
Aux professionnels ou associations locales	165,00 €	165,00 €
Caution	1320,00 €	1320,00 €
Location salle des associations (mairie-annexe)	50,00 €	50,00 €

Le tarif à appliquer est celui qui est en cours de validité au moment de la réservation de la salle.

**Objet : Tarifs publics pour l'année 2021.
 (Rapport 19-2021)**

TARIFS MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS
COMMUNE NOUVELLE DE PACY SUR EURE :
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2021)

<u>MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL : 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Mise à disposition de personnel communal	25,50 € / par agent par heure	25,50 € / par agent par heure

TARIFS FRAIS DE GARDE DES CHATS ET CHIENS ERRANTS
RECCUEILLIS PAR LA VILLE
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2021)

<u>TARIFS ANIMAUX ERRANTS 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Frais de capture par animal	46,00 €	46,00 €
Droit d'accueil par animal	25,50 €	25,50 €
Frais de garde par tranche de 24 heures par animal	4,60 €	4,60 €

Sachant que tout jour entamé est dû auquel s'ajoutent les frais de vétérinaires éventuels.

TARIFS SQUASH (Stade de Pacy / Ménilles) :
(Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2021)

<u>Tarifs squash : 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Créneau horaire par an pour les habitants de Pacy-sur-Eure et Ménilles, Comités d'Entreprises et autres structures de Pacy-sur-Eure et Ménilles	320,00 €	320,00 €
Créneau horaire par an pour habitants, Comités d'Entreprises et autres structures Extérieurs à Pacy-sur-Eure et Ménilles	370,00 €	370,00 €
Occupation occasionnelle à l'heure pour habitants de Pacy-sur-Eure et Ménilles	9,60 €	9,60 €
Occupation occasionnelle à l'heure pour habitants extérieurs à Pacy-sur-Eure et Ménilles	13,20 €	13,20 €
Cartes accès squash	2,00 €	2,00 €

**Objet : Tarifs publics pour l'année 2021.
 (Rapport 19-2021)**

**TARIFS droits de place marché du jeudi matin et fête foraine :
 (Tarifs 2021 applicable au 1^{er} Avril 2021)**

<u>Tarifs droits de place : 2021</u>	<u>Tarifs au 1^{er} janvier 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Etalage pour exposition ou vente, occupations de toutes sortes du Domaine Public : - Abonnés, par m ² de surface occupée ou couverte	0,30 €	0,31 €
- Non abonné, par m ² de surface occupée ou couverte	0,44 €	0,45 €
Etablissements forains de toutes sortes : - Par m ² de surface occupée ou couverte	0,60 €	0,62 €
Droits de déchargement : - Par véhicule	0,56 €	0,58 €
Redevance d'animation : - Par commerçant abonné ou non et par séance	0,66 €	0,68 €
Foire de novembre - Tous les droits fixés au tarif seront doublés pour la foire de novembre		

**TARIFS Divers :
 (Tarifs 2021 applicables au 1^{er} mai 2020)**

<u>Tarifs divers : 2021</u>	<u>Tarifs 2020</u>	<u>Tarifs 2021</u>
Clef sécurisée	80,00 €	80,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 relatif à la tenue des conseils municipaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
 Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Eure en date du 3 Août 2016, actant la création de ladite Commune Nouvelle de Pacy-sur-Eure ;
 Vu le rapport 19-2021 de Monsieur le Maire de la Commune Nouvelle de Pacy-sur-Eure, relatif à l'affaire citée en objet ;

**Objet : Tarifs publics pour l'année 2021.
(Rapport 19-2021)**

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver les tarifs publics 2021 tels que présentés ci-avant dans la présente délibération.

Fait à Pacy sur Eure, le 23 mars 2021

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Yves LELOUTRE.

- certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire, Le Maire
A Pacy sur Eure, le 25 Mars 2021
Délibération affichée le 26 Mars 2021
Nom/Prénom : Yves LELOUTRE
Qualité : Maire de Pacy sur Eure